



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 23 septembre 2017

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration Samedi 23 Septembre 2017 à 12h00 à Céret

Présent(e)s : Bernard Lambert, Jean-Pierre Taradellas, Françoise Taradellas, Gérard Montel, François Batlle, Jacques Courteau, Gérard Lauvergnat-Perez, Guy Rampon, Christiane Agrafeil-Colis, Maurice Bénichou..

Absente excusée : Pierrette Beilhé

Absente représentée : Claudette Montel en formation SA1 - pouvoir à Gérard Montel

L'objet de cette réunion est de mettre en place le bureau de l'association suite à l'assemblée générale tenue le même jour et qui a désigné 4 nouveaux administrateurs et 1 administrateur reconduit.

En tant que doyen d'âge, Jacques Courteau préside ce conseil.
Bernard Lambert - secrétaire sortant - est nommé secrétaire de séance.

Sont élus :

- Président : Bernard LAMBERT - élu à l'unanimité,
 - Vice Président : Gérard LAUVERGNAT-PEREZ - élu après un vote à bulletin secret (11 exprimés - Maurice BENICHOU 3 voix - Gérard LAUVERGNAT-PEREZ 8 voix),
 - Trésorier : Guy RAMPON - élu à l'unanimité
 - Vice Trésorier : Jacques COURTEAU - élu à l'unanimité
 - Secrétaire : Françoise TARADELLAS - élue à l'unanimité
 - Vice Secrétaire : Jean-Pierre TARADELLAS - élu à l'unanimité
- Bernard LAMBERT et Guy RAMPON sont habilités à faire fonctionner les comptes bancaires du Crédit Agricole Sud Méditerranée domicilié à Céret.
- Bernard LAMBERT et Jacques COURTEAU sont habilités à faire fonctionner le compte bancaire BNP Paribas domicilié à Céret.

Jacques COURTEAU remercie chaleureusement les administrateurs sortants pour le travail réalisé durant leur mandature : Albert MONGE, Serge FERRADOU, Robert MARTY et YVES SANTO.

Prochain C.A. : lundi 25 septembre 2017 à 14h au local du club (ordre du jour envoyé à tous les administrateurs anciens et nouveaux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20

Le secrétaire

Bernard LAMBERT

Le Président

Jacques COURTEAU